

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022

L'an deux mille-vingt-deux, le vingt-et-un février à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le quinze février deux mille-vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de M. Jannick RABILLÉ, Maire.

Etaient présents : Mme BELOTEAU Marie, Mme BRIAUD Audrey, Mme BUTON Sandra, M. CHABOT Thierry (à partir du point n°3), Mme CHARITÉ Stella, Mme DAHAI Laurence, M. FERRÉ Hervé, Mme GÉNERO Françoise, M. GOURAUD Éric, M. GUIET Cyrille, M. GUIONNET Anthony, M. JÉHU Gérard, M. JUSTIN Jean-Gérard, Mme MINGUET Gaëlle, M. RABILLÉ Jannick, Mme FERRÉ Dolorès (suppléante).

Excusé : M. SEMEGA Amadou (suppléant).

Présents : 15

Votants : 15

Date de convocation : 15 février 2022

Monsieur FERRÉ Hervé a été désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 17 janvier 2022
- 2) Choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère
- 3) Choix de la maîtrise d'œuvre pour le parking de l'école
- 4) Boulangerie - engagement de la municipalité
- 5) Convention SYDEV : proposition technique et financière - opération d'éclairage - abords de la salle des fêtes
- 6) Bail professionnel cabinet infirmier 1 bis place de l'Eglise
- 7) Proposition d'acquisition de la parcelle C 571 appartenant à Monsieur AMÉRAND
- 8) Vente de terrain ROHARD / GIRARDEAU
- 9) Vente de terrains au GAEC le Fief du Port
- 10) Proposition d'adhésion à 7smash
- 11) Lancement de la procédure biens sans maître
- 12) Questions diverses

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour ajouter à l'ordre du jour le montant de la participation communale 2021/2022 dans le cadre du contrat d'association avec l'OGEC de l'école privée Saint Joseph de Saint-Vincent-sur-Graon. A l'unanimité, le conseil municipal accepte l'ajout de ce point à l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 17 janvier 2022

Le compte rendu du dernier conseil n'a pas été joint à la convocation, son approbation est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

2) Choix de la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du presbytère

La maîtrise d'œuvre concerne la réhabilitation du presbytère et sa transformation en logements. Monsieur JUSTIN Jean-Gérard présente les conclusions de la commission d'appel d'offres qui s'est réunie ce jour même. Trois offres ont été déposées et la commission a souhaité demander des informations complémentaires. Monsieur JUSTIN propose de reporter le choix du maître d'œuvre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le report.